

sécurité du piéton

Si prudence et courtoisie imposent aux automobilistes le respect du piéton, vous n'avez pas tous les droits.

Vos obligations de piéton.

Vous ne devez traverser la chaussée que dans les passages prévus à cet effet.

Traversez lorsque le feu est au rouge pour les automobiles.

Respectez les signalisations lumineuses des passages piétons ; traversez seulement lorsque le signal piétons est au vert, soyez attentif à votre droite et à votre gauche.

En l'absence de signalisation lumineuse, ne vous engagez qu'après vous être assuré que vous pouvez le faire en toute sécurité (visibilité, distance et vitesse des véhicules).

Attention, l'arrêt d'une file ne signifie pas forcément l'arrêt de l'autre.

Une fois régulièrement engagé, n'hésitez pas mais ne vous précipitez pas. Le code de la route impose aux véhicules de vous céder le passage.

Ne vous engagez pas derrière un obstacle qui masque la vue

N'hésitez jamais à demander l'assistance d'un passant ou d'un policier ou d'un gendarme pour traverser.

Méfiez-vous des autobus qui roulent dans les couloirs aménagés à contresens de la circulation.

A la nuit tombée, redoublez d'attention : si vous voyez les phares à plusieurs centaines de mètres, les conducteurs ne vous aperçoivent qu'à quelques dizaines de mètres.

L'enfant piéton.

Face à la circulation, un enfant ne réagit pas comme un adulte.

Son champ visuel est limité. Sa petite taille l'empêche de voir par-dessus les voitures et le cache des automobilistes. Il ne reconnaît pas les signaux sonores du danger. Il met 3 à 4 secondes à distinguer un véhicule à l'arrêt d'un véhicule en mouvement (contre une demie seconde pour un adulte).

C'est donc à vous, adulte, de lui apprendre à modifier son comportement et à reconnaître les dangers de la rue.

Vous devez donc lui faire emprunter les passages piétons et lui apprendre la signalisation tricolore.

Faites le faire toujours descendre de voiture, côté trottoir.

Les groupes.

En groupe restreint (2 à 4 personnes), déplacez-vous en colonne par un, sur la partie gauche de la chaussée (à contresens de la circulation), sans jamais empiéter sur celle-ci.

En groupe plus important, déplacez-vous en colonne par deux sur le côté droit de la chaussée.

Si le groupe est supérieur à 20, fractionnez-le en sous-groupes d'une quinzaine de personnes, animateurs compris, et déplacez-vous en laissant 50 mètres d'intervalle entre chacun.

La nuit, faites porter un brassard réfléchissant au bras gauche de chaque piéton de la colonne de gauche, un feu blanc par un piéton du premier rang et un feu rouge orienté vers l'arrière par un piéton du dernier rang de chaque équipe.

Sur autoroute.

Si l'autoroute est interdite aux piétons, on y trouve pourtant des conducteurs en panne.

Si vous êtes dans cette situation : mettez vos feux de détresse, sortez du côté droit du véhicule.

Passez de l'autre côté de la glissière et marchez jusqu'à la borne téléphonique (tous les 2 km).